Compte-rendu de la réunion de directeurs du mardi 9 mars 2021 de 12 h 15 à 13 h 15 en distanciel

1 – Présentation du réseau RESPIR

Sur le principe des RASTED qui était à destination des élèves atteints du spectre de l'autisme, le réseau RESPIR s'adresse à des élèves ayant des difficultés relationnelles, comportementales.
Un pôle d'enseignants spécialisés exerçant en ITEP, SEGPA, ULIS TSA … pouvant venir accompagner un enseignant, une équipe pour la gestion d'un élève identifié.

Il est possible de solliciter le réseau RESPIRE en aval des dispositions mises en place dans la classe dont la différenciation, d'une réflexion en équipe d'école, de l'intervention du RASED.
La coordinatrice pour le secteur de Lille 1 est madame Gilbert.
L'enseignant ou le directeur envoie un mail qui enclenchera si la situation correspond aux critères d'éligibilité une observation en classe par un des enseignants du réseau.
Suite à cette observation, un échange aura lieu avec l'enseignant ou l'équipe, puis une mise à disposition de préconisations, de ressources. Quelques semaines plus tard, un nouvel échange aura lieu afin de faire le point sur la situation.

Une plaquette et les coordonnées de la coordinatrice du réseau seront joints à ce compte-rendu.

2 – RASED

Suite à la mise en place d'un cadre départemental, le projet RASED est en cours de réécriture. Il sera communiqué aux écoles d'ici la fin d'année afin d'être effectif à la rentrée 2021.
Un document unique départemental sera utilisé pour la mise en place des demandes d'aide. Au niveau de la circonscription, un calendrier des prises en charge sera communiqué également en fin d'année scolaire.

Ingrid Lemaire présente son projet d'interventions pour cette année qui a eu lieu uniquement en maternelle individuellement ou par petits groupes. De septembre à décembre ont eu lieu des temps d'observation et des réponses en tant que personne ressource. De janvier jusque juin, des suivis identifiés sont mis en place.
Les demandes concernant le cycle 3 n'ont pas été retenues.

3 – Echanges entre directeurs et directrices

En référence au courrier du DASEN, un temps pouvant aller jusque 6 heures et pris sur la formation continue de cette année peut être alloué aux directeurs pour des échanges entre pairs. Les directrices et directeurs intéressés peuvent se manifester auprès de Vanessa Cavajani directrice de l'école Diderot qui se porte volontaire pour

organiser ces temps d'échanges.
L'équipe de circonscription prévoit pour l'année prochaine en plus de ces 6 heures possibles un temps de formation spécifique sur les élèves à profil particulier qui sera pris aussi sur les 18 heures de formation continue.

4 – Fournitures scolaires

Un partenariat Education nationale et mairie de Lille s'est instauré pour mettre en place un système de dotation au niveau des fournitures scolaires afin que les familles n'aient plus d'achat de fournitures à effectuer. Seuls, le cartable, la trousse vide et éventuellement l'agenda seront à prendre en charge par la famille pour l'école élémentaire.
Pour cela, un comité de réflexion puis de pilotage a été constitué (IEN, mairie, deux directeurs par circonscription) afin de réfléchir au matériel nécessaire dans les classes.
La dotation en école maternelle a été légèrement augmentée : 30 euros Hors Education prioritaire et 35 euros en Education Prioritaire.
Pour l'école élémentaire : 46, 50 euros HEP et 51, 50 en EP.
Cela représente une enveloppe considérable pour la mairie de Lille. Le choix des fournitures est laissé aux enseignants, il n'y a pas de fournitures imposées par la mairie. La seule condition validée par l'Education nationale est qu'une somme de 10 euros par élève soit dépensée pour l'achat de manuels scolaires.

5 – Conseil d'école

Monsieur Dierendonck rappelle que lors du deuxième conseil d'école, les horaires d'ouverture et de fermeture des portes hors protocole sanitaire lié à la crise COVID doivent être rappelés. Il ne faut pas mettre en place de vote.
Afin de favoriser des relations sereines avec les différents interlocuteurs de la mairie de Lille, il est préférable d'informer en amont monsieur Nolevaux des questions liées aux prérogatives de la commune.
Monsieur Dierendonck souligne l'amélioration de la qualité des interventions gérées par les directrices et les directeurs lors des conseils d'école.

6 – EDD – OCCE

Il y a dans la circonscription 7 écoles labellisées E3D (Démarche Développement Durable), 5 autres écoles s'inscrivent pour cette année dans la labellisation. L'objectif annoncé par la rectrice est la labellisation de toutes les écoles pour décembre 2021.
Nathalie H. se tient à disposition des écoles voulant entrer dans la labellisation.
L'OCCE propose un temps de formation pour la mise en place d'un projet et d'une démarche EDD possible sur les temps de conseils de maîtres. Ce temps de formation est adaptable en fonction des besoins et des demandes de l'équipe. Vous trouverez également en pièces jointes les différentes formations proposées par l'OCCE dont celle liée à l'EDD.

7 – Carte scolaire

La carte scolaire est à ce jour stabilisée. La diffusion de ces informations est possible.

Les ouvertures :
Ecoles maternelles :
Kergomard : deux classes SG dédoublées
Victor Hugo : une classe dédoublées SG
une classe TPS à SM
J. Aicard : une classe dédoublées SG
P. de Comines : une classe dédoublées SG
Les Moulins : une classe dédoublées SG

Ecoles élémentaires :
Montessori : deux classes CP dédoublées (création)

En réponse à la question posée de la possibilité pour un directeur de prendre une classe dédoublée, la préconisation nationale est qu'un enseignant affecté sur une classe dédoublée doit y être affecté à 100 %. Il faut attendre la réponse au niveau départemental.

Les fermetures :
Launay : ajustement d'une classe CP/ CE1 dédoublée
JJ Rousseau : une classe

Le DASEN avait annoncé le dédoublement des classes de SG en REP+ mais certaines écoles en REP ont pu bénéficier du dispositif au regard de leur IPS peu élevé.

8 – Crise sanitaire

Il n'y a pas d'informations supplémentaires à ce jour.
En ce qui concerne les tests salivaires, lorsqu'ils seront mis en place, les parents donneront leur autorisation ou pas.
Les enseignants qui ont besoin d'une attestation de déplacement en raison du couvre-feu font la demande à François. Il n'est pas possible de délivrer des attestations groupées par école car il y a obligation d'une remontée nominative auprès des services de la DSDEN par la circonscription.

9 – Formation continue

Les temps de formation continue font partie des 108 heures de service obligatoire.
En cas d'impossibilité de suivre un temps de formation, il est rappelé qu'il faut faire une demande d'autorisation d'absence en amont de ce temps de formation et le cas échéant de se manifester auprès de la circonscription. Ce rappel est à destination de

quelques enseignants dans la circonscription et à la marge car la participation est effective et sérieuse de la part de tous.

10 – Dossiers pré-orientation EGPA

Les dossiers présentés sont complets et bien renseignés. Nous rappelons que les dossiers des élèves dont les responsables légaux refusent la proposition de pré-orientation doivent être également présentés en commission afin de laisser une trace dans l'historique du parcours de ces élèves.
A partir de la classe de CE2, pour les élèves à profil particulier, afin d'envisager une adaptation ou une orientation répondant aux besoins de ces élèves, il est préconisé de demander aux différents partenaires et intervenants de poser un diagnostic lié aux difficultés constatées (médecin scolaire, psychologue scolaire, orthophoniste, bilan possible à l'hôpital saint Vincent ou au CHR).